

CARACTERISTIQUES	PORTAGE SALARIAL	INDEPENDANT (EI, EURL, SARL, SAS, SA)	AUTO-ENTREPRENEUR
Frais d'inscription	0€ en 24h	Entre 125 € et 40 150 € (fonction du montant de capital)	0€
Gestion comptable et déclarations	L'Entreprise de Portage Salarial (EPS)	Comptable et/ou commissaire aux comptes	Livre achat-recette
Charges sociales et fiscales	Environ 50 % du CA HT et hors frais, calculées et reversées par l'EPS	Fixes et variables à calculer et reverser	18.3 à 21.3% du CA facturé + 1.7 à 2.2% d'impôt libératoire ou assiette de 34% à 50% du CA + contribution à la formation 0.10% à 0.30% du CA.
Frais de gestion	3% à 9% du CA gestion individualisée par Internet	Honoraires du comptable	0€
Chiffre d'affaires	0€- aucun maximum	De 1€ à 37000€ - aucun maximum	0€ à 32 600€ pour les prestations autres qu'achat-revente
Taxe professionnelles	Compris dans les frais de gestion	% du CA	Exonération les 2 premières années
TVA	Reversée à l'Etat par l'EPS, déductible pour les clients	Non soumis ou reversé à l'Etat selon le statut	Non soumis, donc non déductible pour les entreprises clientes
Assurance, RCP et AGS	Souscrits par l'EPS et compris dans les charges	A souscrire, responsabilité civile et pénale	A souscrire, responsabilité civile et pénale
Régime social et fiscal	Salarial, soumis à l'IR	Salarié ou TNS, selon le statut à l'IS ou l'IR	Travailleur Non Salarié (TNS) à l'IS ou l'IR (option)
Responsabilité en cas de faillite	Aucune, fin de contrat classique	A hauteur de l'apport ou du patrimoine personnel sauf si déclaration auprès d'un notaire	Engagement du patrimoine illimité sauf si déclaration auprès d'un notaire
Sécurité sociale et IJ	Totale, comme un salarié dit « classique »	Minimale, sans IJ	Minimale, sans IJ
Assedic	Cumul et acquisition de nouveaux droits	Cumul et NACRE	Cumul ou liquidation + NACRE
Retraite	Acquisition « classique » de trimestres	Cotisations retraite salarié ou TNS	CA à partir de 10 558€ pour 4 trimestres
Prévoyance	Complète	Sous conditions selon le statut	A souscrire
Financement de la formation	Par AS'COM : Plan de formation annuel	Cotisations forfaitaire à l'URSSAF	Contribution à la Formation Professionnelle
Primes : ancienneté, vacances, ...	OUI	NON	NON
Impayés	Relances et procédures engagées par l'EPS	Relances et procédures à engager	Relances et procédures à engager
Frais professionnels	Remboursés	Déduits des bases de cotisations	Intégrés au CA facturé et soumis à cotisations
Accompagnement	Par l'EPS, son réseau, ses réunions, ses outils, ...	Organismes tels les chambres de commerces ou de métier, les boutiques de gestion...	Limité
Parrainage	Prime	-	-
Réseau	+de 300 consultants, 1000 entreprises et la recherche de missions par AS'COM Conseil	A développer	Portefeuille à constituer
Crédibilité	Salarié d'une structure solide	A bâtir	A bâtir
Agrément formation	Détenu par AS'COM	Déposer un dossier, besoin d'un SIRET	-
Communication	Utilisation du nom, logo et supports de communication d'AS'COM	A réaliser	A réaliser